



Centre
Ville Vaucresson

Compte-rendu de la réunion en mairie en date du 4 juin 2012

Etaient présents :

Madame le Maire Virginie MICHEL-PAULSEN

Eric FLAMAND

Henri DE NONNEVILLE

Xavier DENEUX

Fabienne GARON

Catherine BLOCH

40 personnes environ sont présentes dont un fort pourcentage de résidents du centre ville.

Madame le Maire indique l'ordre du jour de la réunion.

Compte Administratif 2011 : Monsieur Eric FLAMAND

Il s'élève à 3 315 739 € d'excédents de fonctionnement et d'investissement confondus.

Il faut noter qu'une baisse de revenus de 2,8 % est prévue en 2012.

Ceci, en fonction de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat et les réformes en cours de la fiscalité des collectivités locales soit :

- FSRIF - Fonds de Solidarité Région Ile de France (571 00 €)
- FPIC - Fonds de Péréquation des Intercommunal et Communal (421 000 €)

De plus, des droits de mutation seront prélevés soit (1 300 000 €)

Ce qui va diminuer de manière progressive et significative notre fonds de roulement.

Travaux : Monsieur Henri DE NONNEVILLE

Rue Raymond Poincaré : enfouissement de 850 m de réseau EDF et téléphonique + assainissement

Grande Rue : réfection des trottoirs, des zones de stationnement, création de caniveau en grès identiques à ceux de la place de l'église. Un enrobé rouge a été choisi pour la chaussée.

Parking de la gare : de nouveaux panneaux indicatifs vont être installés.

Boulevard de la République entre la gare et le carrefour du Fer Rouge : remplacement des conduites d'eau potable. Création d'un puits. Le planning de ces travaux n'est pas encore finalisé.

Bâtiments Communaux : Catherine BLOCH

Réfection d'une partie de la crèche.

Des travaux d'isolation huisseries et de toiture seront effectués ainsi que peinture et éclairage en LED dans les écoles (Coteaux, Peupliers, Grande Ferme)

Construction du Centre Sportif du Haras Lupin + Club House est en cours d'exécution pour une ouverture en septembre 2013.

Madame le Maire rappelle la subvention exceptionnelle du Conseil Régional (1 million d'€) du Conseil Général (228 674 €) et de Cœur de Seine (380 931 €)

Coulée Verte : Madame le Maire

Travaux d'aménagement le long de la Rue Victor-Duret : création d'une promenade de 14 m de large sur toute la longueur de la Rue soit 10 350 m².

Vidéo-Protection : Madame le Maire

4 caméras vont être installées fin 2012 sur la Place du parking de la Gare. Ce type de dispositif tend à contenir la délinquance par un effet dissuasif.

Seul le Commissariat de Police de SAINT- CLOUD aura le pouvoir de visionner les enregistrements à la suite d'un dépôt de plainte.

Stationnement : Fabienne GARON

Nouvelles dispositions et verbalisation renforcée afin de faire respecter le stationnement.

- 1 Zone payante (rouge) dans le Centre Ville et rues commerçantes ou limité dans le temps

- 1 Zone gratuite (bleue) limitée à 3 h parking de Beauvillier et de La Croix Blanche
 - 1 Zone gratuite (verte) limitée à 5 h Rue des Fonds Huguenots, Avenue Fonds Maréchaux, Avenue des Hubies.
 - 2 Bornes de stationnement minute : durée limitée à 30 mn
- Un groupe de travail est en cours de réflexion pour affiner la réglementation.

Aménagement : Eric FLAMAND

Echo Quartier : construction de 8 maisons et 2 studios sociaux.
Le promoteur retenu semble avoir des difficultés à obtenir le financement et il n'est pas impossible qu'il s'associe avec un autre promoteur.

Centre Ville : Le permis de Construire a été déposé le 3 avril 2012.
Le groupe ARCADE a lancé les Appels d'offres. La fin d'analyse technique est prévue en septembre.
Madame le Maire précise que le Groupe ARCADE retardera vraisemblablement la date de début de travaux suite à l'analyse technique et à des négociations délicates suite à d'éventuelle dérive des coûts.

Square de la Montgolfière (800 m²) : celui-ci sera reconfiguré dans le même style que la Place de la Croix Blanche.
Un nouveau poste de distribution E.D.F. sera construit ainsi qu'un sanitaire et un stockage pour le matériel du marché.

Place JS. Legagneur (2 600 m²) : étude en cours du marché forain.
L'avant-projet sommaire devrait être terminé en septembre en vue de la rédaction d'un cahier des charges.

Droits à construire à usage d'habitation : Xavier DENEUX

Majoration fixée à 30 % supplémentaires afin de favoriser les droits au sol pour les extensions et la construction de nouveaux logements.
Une concertation est en cours : la densification reste une prérogative de la commune. Néanmoins, les directives sur les Hauts de Seine sont de 11 000 logements supplémentaires par an. (7 000 sur ces dernières années).

Travaux autoroute : Henri DE NONNEVILLE

Travaux de modernisation et de mise en conformité dans les tunnels Ambroise-Paré et Saint-Cloud de l'A13 d'août 2011 à mars 2014 (Rénovation des 22 tunnels d'Ile-de-France lancés par la Direction des Routes d'Ile-de-France). La municipalité est intervenue pour que les dérivations mise en place ne soient pas systématiquement sur Vaucresson.

Vérifier la restriction de la circulation ou la fermeture sur le site de la Mairie, ou :

[site sytadin.fr](http://site.sytadin.fr).

<http://ambroisepare-stcloud.tunnels-idf.fr/calendrier/Infotrafic>

Questions/réponses :

Madame le Maire précise suite à la remarque d'une personne qui pensait qu'il fallait prévoir des constructions sur le Boulevard de la République, qu'elle voulait bien densifier mais, sans défigurer...

Vaucresson ne sera pas figé par contre, l'évolution se fera au coup par coup au fil des années.

Une personne fait remarquer que le Château se dégrade énormément. Monsieur Eric FLAMAND répond que celui-ci a été mis en sécurité en attendant les travaux.

Madame le Maire rappelle que le Château va être entièrement réhabilité notamment pour des logements sociaux et la création d'une Résidence d'Etudiants.

Le pavillon sera agrandi et permettra de recevoir 30 places pour polyhandicapés et autistes.

Monsieur ROMAN intervient concernant le montage / démontage et nettoyage de la place après la fin du marché qui n'est pas surveillé et ne respecte pas le cahier des charges (montage débutant à 18h30, fin du nettoyage en fin de marché à 17h au plus tard). Il n'y pas de chef d'équipe et réitère sa demande d'avoir un employé salarié de la municipalité en astreinte interlocuteur unique des associations en cas de dérive constatée.

Le régisseur privé en contrat avec la municipalité n'effectue pas ce rôle de contrôle ce qui bien sûr est très préjudiciable en cette phase transitoire.

Madame le Maire indique que chaque jeudi des employés de la mairie vérifie le bon déroulement du remballage et du nettoyage. Il est prévu

que cette action soit menée également les dimanches et souhaite qu'une solution efficace soit trouvée pour fin juin.

Madame LONGUET remercie la mairie pour les améliorations apportées, néanmoins elle fait part de son mécontentement concernant l'inesthétique du marché depuis la Résidence de l'Etoile : les bâches qui recouvrent la totalité des étals et des allées représentent un masse disgracieuse, qui manque d'esthétique.

Les nuisances (propreté, bruit et conditions de circulation) sont très importantes durant le démontage, le nettoyage de la place se termine trop tard en fin de journée, notamment le dimanche.

Cette situation peut être "acceptable" pendant la période des travaux, mais manifestement, un autre projet devra être mis en œuvre car, cette place dite "de village" qui a pour but d'être un espace arboré et convivial ne peut absolument pas être encombré de la sorte.

Elle précise que lors de la précédente réunion publique, il avait été présenté une hallette dont l'architecture en ossature métallique et parois transparente était très attrayante. Madame le Maire indique qu'un nouveau projet est à l'étude qui prévoirait une hallette couverte de conception modulaire.

Monsieur PIAGET fait remarquer que le camion balai et le souffleur font un bruit insupportable et qu'il ne peut pas ouvrir ses fenêtres et/ou profiter de son balcon le dimanche.

Monsieur DE NONNENVILLE s'inquiètera du matériel utilisé.

Madame DUJARDIN indique que la circulation est bloquée par les camions plus d'une heure pendant le remballage des marchandises et empêchent l'accès à la Rue La Folie.

A plusieurs reprises elle n'a pas pu rentrer dans son parking de la Résidence de l'Etoile et s'est vue contrainte de prendre la Rue de La Folie en sens interdit. Elle demande donc que soit prévue une autorisation de circuler à contre sens de 14h à 16h le dimanche.

Monsieur DE NONNEVILLE pense que cette solution n'est pas envisageable.

Une personne indique que les ambulanciers du SAMU font fonctionner systématiquement leurs sirènes y compris la nuit ce qui semble superflu.

Monsieur DE NONNEVILLE s'inquiètera de ce problème.

Rédacteurs : D ROMAN - A LONGUET